

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 7-2024

Objet : demande de subventions – plan de financement DETR concernant le projet d’extension de restauration et de mise aux normes des espaces scolaires et périscolaires de l’école élémentaire de Frégouville

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Votes
POUR : 11 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L’an deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d’envoi de la convocation : 28/03/2024.

Présents : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, PERES Nicolas, PINAREL Cynthia, ARIES Eric, DUPOUX Florian, DESSOLAS Charly, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, CAUBET Bernard, CUVILLIER Pascale, ARIES Marlène.

Absents et excusés :

Procurations :

Secrétaire de séance : DESSOLAS Charly

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme de travaux pour la création d’une salle de classe et d’une salle ALAE. La préfecture a sollicité monsieur le maire pour diviser la demande de DETR en deux tranches. Monsieur le Maire présente le même projet établi par la société Duffau mais scindé en deux tranches sur deux années seulement pour la DETR.

DEPENSES		RECETTES		
Nature des travaux	Montant HT	Subventions escomptées	Montant en pourcentage	Montant HT
Création d'une salle ALAE et d'une salle de classe Tranche 1 2024	219 144,88 €	Préfecture du Gers :DETR +	40%	87 657,95 €
		CAF du Gers	15%	32 871,73 €
		Region Occitanie : FRI	5%	10 957,24 €
		Département DDR+	20%	43 828,98 €
		Prêt bancaire	15%	32 871,73 €
		Auto-financement	5%	10 957,24 €
Tranche 2 2025	205 885,13 €	Tranche 2 2025		
		Préfecture du Gers :DETR +	40%	82 354,05 €
		CAF du Gers	15%	30 882,77 €
		Region Occitanie : FRI	5%	10 294,26 €
		Département DDR+	20%	41 177,03 €
		Prêt bancaire	15%	30 882,77 €
		Auto-financement	5%	10 294,26 €
Total DEPENSES HT	425 030,01 €	Total RECETTES HT		425 030,01 €

Le conseil municipal :

- APPROUVE le projet d'agrandissement des espaces partagés de l'école élémentaire,
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DETR+, à la Préfecture du Gers,
- VALIDE le plan de financement
- AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Claude DAROLLES

La présente délibération a été délibérée et signée le 12 avril 2024.
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 12 avril 2024